

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 21/11/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 04/12/2018

Délibération n° D-2018-427

Pépinière d'entreprises - Restitution par la Communauté
d'Agglomération du Niortais et désaffectation du bien

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : BEAUVAIS Elisabeth

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Monsieur Alain GRIPPON, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Pépinière d'entreprises - Restitution par la
Communauté d'Agglomération du Niortais et
désaffectation du bien**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Afin de permettre à la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) d'exercer sa compétence au titre du développement économique, la Pépinière d'entreprises, située rue Archimède à Niort, cadastrée section KX n°12, a été reconnue d'intérêt communautaire par une délibération du Conseil de Communauté du 25 février 2000 confirmée par la signature d'un procès-verbal de mise à disposition de biens immeubles en date du 25 mars 2002.

La CAN, par délibération du 5 novembre 2018, a mis fin à l'intérêt communautaire de la Pépinière d'entreprises à compter du 1er mars 2019. Aussi, conformément à l'article 1321-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de concrétiser le retour de l'immeuble précité à la Ville de Niort par l'établissement d'un procès-verbal de restitution afin que cette dernière recouvre l'ensemble de ses droits et obligations sur le bien ainsi désaffecté.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la fin de l'intérêt communautaire de la Pépinière d'entreprises à la date du 1er mars 2019 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le procès-verbal de restitution à venir ;
- procéder à la réforme des biens mobiliers permettant ainsi une modification de leur statut dans l'inventaire comptable de la Collectivité ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à cette fin de mise à disposition.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY